

Le grand **débat national**

Restitution des propositions faites par les débatteurs

Thégra, Maison du temps libre, 15 février 2019, 20h-23h15

ASSEMBLEE :

Une centaine de personnes a participé à ce débat.

ORGANISATION DU DEBAT :

Le médiateur a convié les participants à proposer leurs sujets d'intérêt, chacun ne proposant qu'un seul sujet sur une feuille de papier. Huit bénévoles ont regroupé les sujets par thèmes, qu'ils ont identifiés à la lecture des propositions. Les deux thèmes présentant le plus d'intérêt - nombre de feuilles collectées - ont fait l'objet des débats : la fiscalité, le pouvoir d'achat.

Une heure environ a été consacrée à chaque thème.

FISCALITE :

Vers une meilleure justice fiscale

1. Chacun, selon ses ressources, doit contribuer à l'impôt, pour que la nation puisse mener les projets et actions d'intérêt général.
2. Supprimer la CSG et transférer sur l'impôt sur le revenu, la masse financière de ce prélèvement.
3. Remettre en place l'ISF en le fléchant vers l'investissement dans l'économie nationale. Augmenter l'Exit tax.
4. Augmenter le nombre de tranches d'impôt pour mieux ajuster les prélèvements aux revenus des Français, en particulier pour les personnes seules.
5. Dans le calcul de l'impôt sur le revenu, supprimer la pension alimentaire du revenu, notamment pour les familles mono parentales
6. Supprimer la TVA sur les produits de première nécessité pour vivre décemment, et
7. Augmenter la TVA sur les produits de moindre nécessité (luxe, confort, ...)

8. Instaurer une TVA sociale sur tous les produits importés.
9. Taxer les plus-values des ventes foncières et restituer ces taxes aux collectivités locales.
10. Toutes les entreprises qui réalisent des activités ou proposent des services sur le territoire national doivent payer leurs impôts en rapport avec les bénéfices tirés de ces activités et selon les mêmes règles de calcul que toute entreprise française.
11. Supprimer les niches fiscales

Fiscalité et entreprises

12. Taxer le kérosène.
13. Prélever à la source les multinationales.
14. Imposer les machines qui remplacent les personnels humains dans leur fonction
15. Lutter contre les paradis fiscaux, notamment au sein de l'UE
16. Les entreprises qui travaillent en France doivent payer en France
17. Relocaliser les emplois pour redistribuer équitablement les richesses en France.
18. Payer les charges et les rémunérations des travailleurs détachés au même niveau que les travailleurs français.
19. Réduire ou supprimer les droits de succession sauf pour les grandes fortunes.

L'exemple par les hommes et femmes d'Etat

20. Supprimer les avantages en nature des hauts fonctionnaires (voiture, chauffeur, ...)
21. Lever un impôt spécifique pour les hauts fonctionnaires.
22. Supprimer le principe des avantages acquis à vie par les hommes d'Etat après l'arrêt de leur fonction.
23. Supprimer la Cour de Justice de la République pour éviter des jugements moindres pour les hauts fonctionnaires.
24. Juger rapidement les élus véreux.
25. Diminuer le train de vie de l'Etat.

Autres

26. Les apports de la fiscalité doivent profiter en priorité aux projets que la société veut privilégier.
27. Renforcer la lutte contre l'évasion fiscale.
28. Transférer à la Justice la poursuite des fraudeurs fiscaux, qui est traitée aujourd'hui par les services des impôts et le ministère des finances.
29. Rétablir l'ISF mais favoriser les entreprises qui investissent en France.
30. Revoir le barème de l'impôt sur le revenu, notamment pour les personnes célibataires.
31. Bien expliquer les raisons, donc la destination de l'impôt.
32. Sortir les primes d'assurance dépendance des revenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

POUVOIR D'ACHAT :

Emploi :

33. Rendre obligatoire les circuits courts : redonne du pouvoir d'achat aux agriculteurs, réduire la consommation de carburant, l'usure des routes,...
34. Toutes les personnes qui travaillent sur le territoire français doivent avoir un contrat de travail français.

Salaires et retraites :

35. Revaloriser les salaires.
36. Améliorer la retraite des agriculteurs.
37. Aligner les petites retraites sur le minimum vieillesse (cas des retraités de moins de 65 ans).
38. Légiférer sur la non régression des salaires liée au changement d'entreprise volontaire ou non d'un employé.
39. Supprimer les « parachutes dorés » (ou interdire les parachutes dorés dans le contrat à l'embauche), laisser l'équivalent financier à la société concernée et interdire cette possibilité dans le contrat de travail.
40. Traiter cette question concernant les « parachutes dorés » au niveau supra national, européen au minimum.

41. Rétablir une bonne redistribution des bénéfices des entreprises : 1) vers les salariés, 2) vers l'investissement industriel, 3) vers les actionnaires, dans cet ordre de priorité.
42. Baisser les charges sur les salaires pour augmenter le pouvoir d'achat.
43. Soutenir les petits salaires dans les territoires grâce au CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi). Le dispositif doit bénéficier aux salariés.

Jeunesse :

44. Mieux accompagner les jeunes en difficulté et mettre en place un revenu de base pour les jeunes sans emploi.
45. Agir pour une meilleure insertion des jeunes.
46. Restaurer les conditions d'apprentissage des jeunes : un vrai salaire et des cotisations retraite.
47. Prise en charge par l'Etat des jeunes confiés aux services de la Protection de l'Enfance, au-delà de leurs 18 ans

Autres :

48. Revoir les accords internationaux type CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement, traité établi entre le Canada et l'Union européenne).
49. Accompagner la transmission des savoirs dans les TPE (très petites entreprises), l'objectif étant de baisser les taux croissants de malfaçons qui fragilisent les entreprises et leurs salariés.
50. Encadrer les loyers dans l'immobilier par rapport aux performances énergétiques du logement, en faisant référence au DPE (diagnostic de performance énergétique).
51. Remettre l'humain au cœur du fonctionnement de la société : services publics, limiter le tout numérique, caissières dans les commerces,...